



SM de la Losse (Siren : 200098572)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Brion-près-Thouet
Arrondissement	Bressuire
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/07/2022
Date d'effet	01/07/2022

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Claude BABU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Brion-près-Thouet
Numéro et libellé dans la voie	4 Place de la Mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79290 BRION PRES THOUET
Téléphone	05 49 67 70 00
Fax	05 49 67 82 42
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 964
Densité moyenne	98,82

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
49	CA Saumur Val de Loire (200071876)	CA
79	CC du Thouarsais (247900798)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Surveillance et gestion des écoulements dans les cours d'eau (continuité écologique)</i> Par substitution
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>Entretien et restauration des berges et des lits mineur et majeur des cours d'eau</i> Par substitution
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>Régulation des espèces exotiques envahissantes</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)